

2020

.....

AIDE AUX PROJETS D' ACTIONS DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

.....

Intitulé de l'association :	
Adresse du siège social :	
Coordonnées de la personne responsable du dossier :	Tél. :
Adresse mail :	N° d'agrément éducation populaire :

Bureau	Nom - Prénom	Adresse	Téléphone
Président :			
Secrétaire :			
Trésorier :			

Nombre d'adhérents
de l'association :

N° de siret* :

N° de déclaration Préfecture* :

Nom de la Fédération à laquelle l'association est affiliée (s'il y a lieu) :

Je soussigné, _____
Président de l'association _____
atteste l'exactitude des renseignements portés au présent dossier.
Fait à _____ le _____
Cachet de l'association
et signature du Président

Cadre réservé à l'administration

Subvention 2019 :

Desc AG
Bud Ant
Bud Proj RIB
Obs. :

* mention obligatoire

MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES



RAPPEL DU RÈGLEMENT : peuvent être aidées les représentations de spectacles amateurs, les colloques, séminaires ou rassemblements de jeunes, les expositions d'œuvres organisés par l'association.

REPRÉSENTATION DE SPECTACLE AMATEUR				
Nature du spectacle	Lieu(x)	Date(s)	INTERVENANTS	Nbre de comédiens, de musiciens, de danseurs...
			Nom et qualification de l'équipe d'animation	

COLLOQUES - SÉMINAIRES - RASSEMBLEMENTS DE JEUNES				
Thème	Lieu(x)	Date(s)	Nom des conférenciers ou animateurs	Qualification des conférenciers ou animateurs

EXPOSITION D'ŒUVRES			
Nature de l'exposition	Lieu(x)	Date(s)	Nombre d'exposants

ACTIVITÉS DE LOISIRS ET D'ANIMATION



RAPPEL DU RÈGLEMENT : l'aide peut être accordée :

- **pour toute activité socio-éducative ou sportive qui présente une certaine régularité sur l'année.**

Sont exclus : - les actions soutenues dans le cadre des dispositifs départementaux tels que le Fonds d'initiatives locales (FIL) et les Appels à projets Jeunesse

- les activités se déroulant en centres de loisirs, centres de vacances pendant le temps scolaire, les voyages et séjours de vacances, les activités sportives présentant un caractère compétitif, les activités organisées dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

- **pour toute action de formation d'animateurs ou de dirigeants associatifs organisée par l'association^(*).**

Sont exclues : - les formations diplômantes (BAFA, BAFD)

^(*) aucune aide ne sera accordée pour des formations suivies dans un organisme de formation extérieur.

Intitulé(s) du/des projet(s)	Nbre moyen de participants par séance	Public ⁽¹⁾			Nbre d'heures d'activité par an	Période(s) ou date(s) de fonctionnement	lieu(x)	Encadrement	
		Enfants	Adoles- cents	Adultes				Nom - Prénom	Diplômes ou autres qualifications
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

Classez vos activités par ordre de priorité - Ne pas présenter plus de 6 activités

⁽¹⁾Cochez la (les) case(s) correspondante(s)

BUDGETS PRÉVISIONNELS



MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES									
Intitulé(s) du/des projet(s)	CHARGES (dépenses)					PRODUITS (recettes)			
	Achat de matériel, location de salle ou de matériel	Publicité, promotion	Indemnisation des intervenants	Autres (précisez)	TOTAL ⁽¹⁾	Vente de programmes, billetterie	Autres (communes, sponsors, etc.) ⁽²⁾	Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental	TOTAL ⁽¹⁾
SOUS-TOTAL						SOUS-TOTAL			

ACTIVITÉS DE LOISIRS ET D'ANIMATION									
Intitulé(s) du/des projet(s)	CHARGES (dépenses)					PRODUITS (recettes)			
	Achat ou location de matériel	Location de salle	Coût de l'encadrement	Frais hébergement et repas	Autres (précisez)	TOTAL ⁽¹⁾	Participation des adhérents	Autres ressources (communes, etc.) ⁽²⁾	Subvention sollicitée auprès du Conseil départemental
SOUS-TOTAL						SOUS-TOTAL			

⁽¹⁾ Rappel : le total des produits doit être égal au total des charges

⁽²⁾ Précisez l'origine de chaque recette

TOTAL GÉNÉRAL	
----------------------	--

TOTAL GÉNÉRAL	
----------------------	--

INSTRUCTIONS POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

A lire attentivement

.....

Pièces à fournir obligatoirement

- L'imprimé dûment complété
- Le descriptif synthétique de chaque projet (objectifs, contenu, déroulement, public concerné, implantation et date, encadrement, partenaires...)
- Les statuts de l'association (**si 1^{re} demande**)
- Le rapport moral et financier de la dernière Assemblée générale (ou budget prévisionnel pour une association récemment créée)
- Le budget réalisé et le bilan des actions subventionnées l'année précédente
- et tout autre document (articles de presse, programmes...) pouvant compléter ce dossier.
- Un Relevé d'identité bancaire ou postal
- L'avis de Sirene
- Le récépissé de déclaration en Préfecture de l'association (**si 1^{re} demande**).

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE : la demande de subvention concerne les activités associatives organisées durant **l'année civile** ou **l'année scolaire**. Une seule subvention sera accordée pour une même association.

DOSSIER À RETOURNER pour le 31 mars 2020

au **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ARDÈCHE**

Service de la jeunesse, de la vie associative

et de la solidarité internationale

Pôle Astier Froment

BP 737

07007 PRIVAS Cedex

Tél. 04.75.66.79.01

cpeyronnet@ardeche.fr

Pour tout renseignement complémentaire,

s'adresser à : C. PEYRONNET

Tél. 04.75.66.79.01